

# ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Code produit : APAR\_FOAD V1

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Initier le participant à utiliser les ressources du ou des parents pour créer un contexte de collaboration plutôt que de concurrence
- Définir les différentes formes de parentalité
- Introduire une vision systémique de la compréhension des situations familiales.
- Distinguer conjugalité et parentalité
- Redéfinir la notion d'aide

## PREREQUIS

Aucun

## MODALITES

**Durée** : 4 demi-journées, soit 2 jours

**Type** : Distanciel

**Assistance technique et pédagogique** : Chaque participant recevra, en même temps que sa convocation, le manuel d'utilisation à notre plateforme sécurisée dédiée. Il pourra s'il le souhaite tester et contacter au besoin notre support pour l'utilisation des outils de la formation à distance. Le bénéficiaire dispose également d'une assistance pédagogique de la part l'intervenant identifié dans tout le déroulement du parcours de formation.

**Méthodes et moyens pédagogiques** :

- Apports théoriques
- **Formation interactive**, basée sur l'analyse de situations de terrain apportées par les stagiaires.

**Validation des acquis** : Tour de table

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

## PROGRAMME

---

- Réfléchir aux représentations sur la parentalité.
- Rechercher une alliance thérapeutique avec la personne ou le système familial
- Explorer avec le ou les parents le contexte dans lequel ils sont devenus parents et leur construction psychique.
- Repérer les patterns transgénérationnelle autour de la parentalité
- Ne pas confondre conjugalité et parentalité.
- Comprendre le processus de triangulation dans lequel un enfant peut être pris ainsi qu'un intervenant.
- Reprendre les besoins de l'enfant et les responsabilités des parents
- Réfléchir au rôle des parents par rapport aux enfants
- Repérer les états émotionnels du parent et l'accompagner  
Pour y donner un sens.
- Amener l'intervenant à ses postures et le sensibiliser à la notion de résonance.
- L'intervention systémique d'aide consiste à :
  - aider le système à remettre en mouvement ses capacités d'auto-transformation
  - ne pas rechercher un résultat mais remettre en route un processus évolutif momentanément bloqué
  - aider le système à se changer lui-même dans l'interaction avec l'intervenant
- Il s'agit surtout d'aider les parents à mettre en œuvre leurs ressources